

Mobilités douces : la vie à vélo

Nouvelles voies cyclables, pose d'arceaux pour accrocher son vélo, stations de gonflage, signa...



«Nous sommes en train de mettre en place un maillage pertinent sur la ville afin d'optimiser les circulations douces, de les relier au territoire et d'augmenter des places de parking pour les vélos», a expliqué le Maire Carl Segaud, en présentant, fin juin, le plan Vélo de Châtenay-Malabry aux associations cyclotouristiques et cyclosportives de la ville (ASVCM Cyclotourisme, VVCM et Un vélo à Châtenay). Moins utiliser les véhicules thermiques et privilégier les modes de transport doux permet en effet de limiter les rejets de CO₂ mais aussi de mieux profiter de ses trajets... sans problème pour se garer une fois arrivé!

Un partenariat Ville-Territoire-Département

Afin d'inciter les Châtenaisiens à privilégier ce type de transport, la Ville, en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine et le Territoire Vallée Sud - Grand Paris, développe de nouveaux aménagements pour que les usagers se sentent en sécurité lorsqu'ils pédalent et sachent également où stationner leur bicyclette.

Une étude montre que l'utilisation du vélo a augmenté dans les Hauts-de-Seine de 88 % entre mars et octobre 2020. Ainsi le Territoire Vallée



Sud - Grand Paris qui regroupe 11 communes prévoit le déploiement à terme de 88 km de voie cyclables, dont 45 km sont déjà aménagés, 23 km en projet et 20 km qui restent à définir. De son côté, le Département des Hauts-de-Seine a déjà développé 151 km d'aménagements cyclables et 51 km de pistes cyclables temporaires sur l'ensemble de son territoire et prévoit 120 km d'itinéraires cyclables supplémentaires d'ici 2028. 70 % de la voirie départementale seraient ainsi aménagées de pistes cyclables sécurisées et reliées entre elles. Notre ville va donc bénéficier de ce déploiement sans précédent.

De nouvelles voies cyclables du Nord au Sud...

Les prochains mois vont donc voir le développement sur la ville d'un réseau cyclable complet relié aux communes limitrophes, selon des axes Nord-Sud et Est-Ouest. L'avenue Roger Salengro avec sa voie cyclable matérialisée au sol, et la Coulée Verte permettent déjà de rejoindre facilement Sceaux ou Verrières-le-Buisson. Afin de sécuriser les intersections avec la Coulée Verte et la Grande voie des Vignes, le chemin de la Croix Blanche et la rue Jean Monnet, des aménagements spécifiques

(passage piéton surélevé, éclairage adapté et panneaux de signalisation) ont été réalisés par le territoire Vallée Sud Grand Paris, à la demande du Maire Carl Segaud. Des aménagements sont également en cours pour sécuriser les circulations douces sur la Coulée Verte (voir ci-contre).

... et d'Est en Ouest

Sur l'axe Est-Ouest, l'avenue de la Division Leclerc est prête également à recevoir les cyclistes, dès que les travaux du tramway le permettront avec deux bandes cyclables (une dans chaque sens). Ces bandes, d'une largeur de 1,7 m s'il n'y a pas place de stationnement (sinon de 1,5 m et 50 cm de zone tampon avec les voitures stationnées pour protéger les cyclistes de l'ouverture des portes) se trouveront sur la chaussée et s'en démarqueront par leur résine gravillonnée colorée en pleine largeur, complétée par le marquage blanc réglementaire, pour les séparer visuellement de la voie de circulation des voitures. Aux carrefours, des séparateurs seront insérés pour sécuriser les cyclistes. Des arceaux pour accrocher son vélo sont prévus au niveau de chaque station. Une nouvelle voie cyclable verra aussi le jour sur près de 3 km, le long de l'avenue Jean Jaurès et permettra de rejoindre à la seule force des mollets